Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 80 (1954)

Heft: 10

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

80e année 15 mai 1954 N° 10

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements:
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Prix du numéro: Fr. 1.40
Ch. post. « Bulletin technique de la Suisse romande » N° II. 5775, à Lausanne.
Expédition
Imprimerie « La Concorde » Terreaux 31 — Lausanne.
Rédaction
et éditions de la S. A. du Bulletin technique (tirés à part), Case Chauderon 475
Administration générale
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitaux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; † E. Lateltin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; A. Chevalley, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. † L. Archinard, ingénieur; Cl. Grosgurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitaux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr.	264.—
1/2 »	»	134.40
1/4 »	»	67.20
1/8 »	»	33.60

Annonces Suisses S. A. (ASSA)

Rue Centrale 5. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *Le dessableur de l'Usine de Lavey. Résultats d'exploitation de 1950 à 1953*, par HENRI DUFOUR, ingénieur S.I.A., Lausanne. — NÉCROLOGIE : *Gaston Boiceau, ingénieur.* — BIBLIOGRAPHIE. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

LE DESSABLEUR DE L'USINE DE LAVEY

pour un débit de 200 m³/sec.

(Chute utile de 35 à 43 m. Puissance installée 100 000 CV.)

Résultats d'exploitation de 1950 à 1953

par HENRI DUFOUR, ingénieur S.I.A., Lausanne

Introduction

Dans la description détaillée de ce dessableur [1], nous avions mentionné le dispositif destiné aux prélèvements de son eau de purge ainsi que la méthode de calcul utilisée pour obtenir les débits de ses vannes de purge V_4, réglant la sortie de cette eau. Nous avions aussi noté qu'en 1950, un seul des trois groupes de machines prévues étant en service, le poids des alluvions éliminées par le dessableur, en vingt-quatre heures, pouvait, certain jour, avoir atteint le gros chiffre de *504 tonnes*.

Dans l'exposé qui va suivre, nous nous proposons de résumer les intéressants résultats des expériences auxquelles, grâce à l'amabilité du Service électrique de la Ville de Lausanne et à la bonne volonté du personnel de l'Usine de Lavey, que nous nous faisons un plaisir de remercier ici, nous avons pu procéder en 1951 et 1953.

Préalablement, nous dirons que, lors de la conception du dessableur, les sections de ses canaux et vannes de purge V_4 ont été déterminées de façon que, même sous une pression minimum de l'eau dans le tunnel à l'endroit du dessableur, le débit de l'eau de purge puisse provoquer, dans les orifices O du dessableur à l'intérieur du tunnel, une vitesse de l'eau suffisante pour entraîner toutes les alluvions qui pourraient, même en très grandes quantités, pénétrer dans celui-ci et être éliminées par le dessableur.

Lorsque seulement deux des trois groupes de machines prévus sont en service, cette pression est encore assez élevée et, si l'on ne veut pas provoquer des vitesses exagérées de l'eau de purge dans les orifices O et les canaux, il est nécessaire de réduire l'ouverture des vannes V_4, manœuvre prévue et facile, mais ayant comme conséquence naturelle celle de réduire leur section libre alors que l'écartement libre entre les barreaux de la grille à l'entrée du tunnel reste invariable à 50 mm. Dans ces conditions, et pour diminuer dans toute la mesure du possible les possibilités d'une obstruction de ces vannes V_4 à ouverture réduite, cette dernière a toujours été notablement supérieure à celle qui aurait été nécessaire pour assurer l'élimination de toutes les alluvions roulées sur le fonds du tunnel. Il en est résulté une certaine augmentation des débits de l'eau de purge, sans perte pour la production d'énergie, mais peut-être, comme nous l'exposerons plus loin, avec

[1] *Bulletin technique* du 13 janvier 1951.